

Vous pourrez constater que le contenu de notre lettre d'octobre est assez copieux. Nous espérons que vous en serez satisfait ; dans le prochain numéro nous lancerons une enquête à ce sujet, mais d'ores et déjà n'hésitez pas à nous faire part de vos réactions

améliorer notre contrat social

Notre groupe d'études, Contrat-social, ne cherche pas à proposer des réformes d'ordre politique ou économique. Par contre, il tente, de suggérer des améliorations de nos systèmes de protection sociale et, plus généralement, des relations entre les citoyens et de leur rôle dans la société. Pour ce faire il s'appuie sur les compétences de ses membres, notamment en ce qui concerne l'éducation, les retraites et l'accompagnement des personnes en difficulté.

Notre groupe est convaincu qu'une amélioration de notre contrat social doit se faire à partir de propositions élaborées d'une façon professionnelle, suivie de débats aussi constructifs que possible. Puis, avant de généraliser un nouveau dispositif, nous sommes résolument partisans de l'expérimenter dans plusieurs départements ou régions, d'analyser avec soin les résultats de ces expérimentations avant d'en généraliser l'application.

Nos membres ayant tous exercé des responsabilités, nous savons aussi qu'il est vain de proposer des dispositions qui ne tiendraient pas compte des réalités et des tendances de notre époque. Les propositions que nous avons faites — ou que nous ferons — ne sont pas inspirées par quelque théorie ou dogme. Évitant les pétitions de principe chères à Jean-Jacques Rousseau, nos suggestions proviennent très directement de l'expérience de nos membres et des échanges qui ont lieu entre eux.

Pour nous la notion d'« État-providence » a un aspect néfaste. Elle peut évoquer un citoyen qui reçoit, passivement, une manne collective. Certaines allocations ne risquent-elles pas de l'enfermer dans un régime d'assistance ? C'est notamment le cas des personnes en difficulté d'emploi, de logement ou de réinsertion. De son côté, la grande majorité des actifs participe peu aux affaires de la cité.

Or, plusieurs aspects de la situation de la France demandent que les citoyens valides, les jeunes retraités en particulier se mobilisent pour que notre pays puisse faire face. Notre natalité a beau être soutenue et la majorité des femmes travailler, le rapport entre actifs et retraités qui était de 3 en 2000 est aujourd'hui à 1,6 et va tomber au-dessous de 1,2 en 2040 si rien ne change. Notre population active souffre du départ prématuré de trop de seniors, de la difficulté des jeunes à trouver du travail, de l'exclusion de la société de quelque 10 % de la population et, enfin, d'une forte proportion de fonctionnaires dans la population active. Si nous ne redressons pas la barre, dans un monde restant ouvert à la compétition, notre pays, consommant plus qu'il ne produit, continuera à s'enfoncer dans les déficits et les dettes.

Une crise était-elle nécessaire pour que, dans une population un peu mieux informée, finisse par se produire prise de conscience et sursaut ? C'est bien ce qui a eu lieu chez les Suédois dans les années quatre-vingt-dix et chez les Allemands à la fin du mandat du chancelier Schröder.

Les citoyens, jeunes et moins jeunes vont-ils percevoir qu'ils ont intérêt à ce qu'une plus forte proportion de personnes soit en activité ? Pour nombre de ces dernières cela veut dire être mieux formées ; mais encore faut-il qu'elles trouvent leur voie et beaucoup auront besoin d'être aidées, encouragées et suivies. Or, maintes associations montrent que les citoyens, des retraités notamment, peuvent être mobilisés pour accomplir de telles missions alors que les administrations publiques confient à chaque agent concerné un nombre excessif de dossiers pour qu'un bon accompagnement soit assuré. (Notre lettre a déjà évoqué les pratiques d'accompagnement et elle en reparlera).

De telles pratiques iraient dans une direction qui nous paraît souhaitable : un État qui délègue (et contrôle) davantage de missions au lieu de les réaliser lui-même. Nous aimerions entendre un chef de l'état prôner l'implication des citoyens dans de telles missions.

débats de l'été

L'été s'est avéré propice à la réflexion de nos membres. Nous avons reçu une douzaine de réactions à la diffusion d'extraits ou à l'envoi d'e-mails. Comme annoncé, notre lettre s'en fait l'écho.

Signalons d'abord que nous avons reçu d'émouvantes réponses au témoignage d'un Égyptien sur la situation dans son pays. Dans le contexte moyen-oriental actuel, disons seulement que tous les messages nous enseignent que les analyses en noir et blanc sont inappropriées.

Étendons-nous davantage sur trois débats dont les deux premiers ont trait à un sujet qui nous est cher, la formation des jeunes. Bien que très inscrits dans des environnements fort différents — l'un typiquement nord-américain, l'autre très français — les questions traitées sont d'un intérêt général.

Le premier porte sur les conséquences pour les universités du développement d'internet et de l'irruption des « digital natives » (les « bébés internet ») dans l'enseignement supérieur.

Les extraits qui ont servi de point de départ au débat se rapportent aux universités nord-américaines, sélectives, chères, avec leur système de campus. Mais les questions posées ont une portée générale : les cours en direct vont-ils être remplacés par des retransmissions vidéo (ce qui en français est maintenant désigné par l'acronyme de MOOC — massive on-line open course), faisant éclater les barrières du coût et de la sélection ? Si c'est le cas que va devenir le modèle économique sous-jacent et les universités, surtout les plus réputées, vont-elles remplacer les droits de scolarité par une certification des acquis, qui pourrait être payante ?

On n'est pas dans la théorie et l'un de nos membres a lui-même expérimenté cette formule : l'évolution lui semble donc inéluctable et plutôt bénéfique.

Cette opinion n'est pas partagée par tous. L'enseignement supérieur ne se borne pas à la documentation. La priorité est d'apprendre aux étudiants à travailler, j'ajouterais ensemble. Ne serait-il pas dommage que malgré ses défauts, le système des campus disparaisse ?

Les deux visions peuvent-elles se synthétiser ?

Le second débat est très franco-français, mais au cœur du contrat social ! Il concerne l'insertion professionnelle des jeunes et part du diagnostic et des préconisations contenus dans un récent rapport d'un très important groupe de réflexion.

Les contributions de nos membres n'ont mis en cause (1) ni le diagnostic : l'environnement français n'est guère favorable à l'accueil des jeunes ; les interventions publiques sont trop centralisées pour être adaptées ; le conseiller d'orientation est largement rejeté par les jeunes ; (2) ni certaines recommandations importantes telles que le développement de l'alternance, la décentralisation par bassins d'emploi, la valorisation des métiers requérant peu de diplômes.

En revanche deux remarques jumelles à propos du rôle majeur que le rapport veut faire jouer à l'entreprise : d'abord celle-ci ne peut pas tout et il ne faut pas oublier qu'elle est un agent économique affrontant la concurrence et non un service social ; ensuite, la problématique de l'insertion est bien plus large que la seule question de la charnière entre le système scolaire et l'emploi. Plusieurs de nos membres nous disent fortement que l'insertion dans le monde du travail ne peut se faire convenablement que s'il y a en amont une insertion responsable dans la société, une stimulation du désir d'entrer dans le monde du travail et que cela ne se fera que si les parents en font une priorité éducative et que si, oubliant les idéologies, l'école, dès le primaire, y soit ouverte.

À verser à notre dossier de la réforme de l'éducation

Le troisième débat a mis face à face deux de nos membres, l'un très europhile, l'autre parfois un peu euro-sceptique. En fait leurs thèses sont plus complémentaires que contradictoires. Vous les trouverez ci-dessous :

deux approches de l'Europe

L'Union européenne. Lorsqu'on observe l'Europe ne faut-il pas avoir à l'esprit le parcours très original qui a été le sien ? Il est rare, dans l'histoire, que des entités politiques aussi diverses et qui ont été si souvent en conflit, se rassemblent sans que la force entre en jeu. L'Europe qui s'était battue à mort a pris conscience des folies qu'elle commettait. Elle est en paix et la démocratie s'y est généralisée au moins formellement. Dans une large mesure, le droit aura été substitué à la violence ; les derniers conflits armés, en Irlande et dans les Balkans sont terminés. Si les cultures des différents pays européens restent très diverses selon

une enquête d'opinion les jeunes sont nettement plus europhiles que les plus âgés.

Cependant, depuis la chute du mur de Berlin, l'Europe ne se sent plus menacée. Elle ne vit pas une épopée ; seules les personnes âgées savent ce que la guerre veut dire. Les autres citoyens profitent de la paix. L'Union est sans armée commune et sans politique extérieure et on a vu ses divisions face aux conflits en Irak, en Libye, au Mali ou en Syrie. L'élargissement relativement rapide de l'Union, justifié mais mal présenté, n'a pas convaincu une partie de l'opinion.

Il est vrai, aussi, que les liens entre les électeurs et les institutions européennes sont médiocres. Les électeurs ne connaissent pas leur élu au Parlement européen pour lequel, dans bien des cas, le siège est un prix de consolation décerné par sa formation politique. En France, si les diplômés urbains sont, en moyenne, favorables à l'Europe, les ruraux et les ménages aux revenus modestes lui sont hostiles.

Les 500 millions d'Européens constituent une population vieillissante et sans croissance qui ne représente plus que 7 % de celle du monde. Leur niveau de vie et de protection attire l'immigration, de ressortissants de pays musulmans notamment, laquelle nourrit des mouvements nationalistes qui cherchent, par ailleurs, à tirer parti de la crise. En effet, celle-ci, en durand, a aggravé la situation de catégories que des facteurs économiques font décliner : agriculteurs, petits commerçants, artisans, ouvriers non spécialisés.

Sur le plan économique des pas à la fois considérables et insuffisants ont été faits. Le niveau de vie moyen des Européens s'est élevé et les écarts de revenus qui étaient énormes entre l'Irlande ou le Portugal d'une part, le Danemark ou les Pays-Bas de l'autre se sont fortement réduits tout en restant substantiels. La protection sociale s'est étendue mais à un prix élevé : les Européens consacrent le tiers de leur PIB à cette protection.

Au moment où l'Allemagne se réunifiait, les 17 ont adopté une monnaie commune avant que n'aient été mises en place les institutions ad hoc. Depuis plusieurs années l'euro est dit « en crise » bien que son taux de change soit resté plutôt élevé, la balance extérieure globale de ses membres équilibrée et que la part des réserves de change mondiales détenues en euro soit restée voisine de 20 %. La crise de nombreuses économies a été ou est réelle, en Irlande et au sud de l'Europe.

La crise aura contraint les Européens à faire de très grands pas. Des interventions massives — plus de 400 milliards d'euros — ont sauvé des pays écrasés notamment par des emprunts immobiliers consentis à la légère par des banques devenues énormes sous l'œil de superviseurs nationaux inefficaces. Banques françaises et allemandes avaient, aussi, beaucoup prêté en Grèce. La méfiance interbancaire reste assez forte et la BCE doit la compenser.

La BCE a joué et joue un rôle central au sein d'une « troïka » devenue, enfin, moins doctrinaire et plus réaliste. Comme en France en 2013, l'accent avait été mis par trop sur l'augmentation des recettes fiscales et pas assez sur la réduction des dépenses publiques ; on avait porté trop d'attention au déficit budgétaire global et pas assez au déficit « structurel ». Les pays aidés ont, non sans protester, fini par accepter de reconnaître les défauts de leur gestion. Français et Allemands sont en passe de se mettre d'accord sur la nécessité de renforcer la gouvernance économique amorcée ; celle des 17 en tout cas. Laborieusement et lentement une gouvernance bancaire européenne va se mettre en place.

En Europe le contraste est fort entre des nations relativement récentes et composées de « sous-États » anciens comme l'Allemagne, fédéraliste par nature en raison de son histoire d'une part et des pays comme le nôtre, d'autre part, formellement centralisés depuis des siècles. Demain une « fédération d'États-nations » parviendra-t-elle à se substituer à l'organisation hétéroclite actuelle de la zone euro ?

L'avenir incertain de l'Europe

Depuis la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1952 jusqu'à l'euro, l'Europe a parcouru en plus de soixante ans un long chemin et a rencontré de réels succès : coopération accrue entre États, croissance des échanges, stimulation par la concurrence... L'importance économique de l'Union européenne est réelle avec près de 23 % du PIB mondial et plus du quart du commerce international pour les seuls échanges intracommunautaires. Son attractivité a conduit à un élargissement progressif du nombre de ses participants. Qui plus est, la crise récente a montré que, malgré de nombreuses et coûteuses tergiversations et réticences, les États membres ont été in fine capables de mobiliser des ressources importantes — de l'ordre de 1 700 milliards d'euros selon certaines estimations — pour éviter la faillite de plusieurs pays et empêcher le naufrage de la monnaie unique.

Cette construction a reposé avant tout sur un marché unifié permettant la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises : elle a été essentiellement de nature économique impliquant des États conservant leur souveraineté, comme l'avaient voulu les « pères fondateurs » qui pensaient que l'intégration économique créerait ainsi une solidarité de fait et serait la voie primordiale menant à une future union politique.

Mais c'est maintenant que les véritables difficultés apparaissent. Le marché unique a en effet créé des interdépendances qui obligent les États à prendre des décisions de nature politique pour respecter leurs obligations européennes, ce qui limite leurs prérogatives. On peut prendre,

à titre d'exemple, le cas de la monnaie. Pour éviter les effets néfastes des dévaluations compétitives et stabiliser les monnaies nationales, il avait été institué un Système monétaire européen (SME) reposant sur une coordination volontaire qui n'a pu résister à la pression des marchés entraînant notamment la sortie du Royaume-Uni. La création de l'euro et d'une banque centrale commune a permis une politique monétaire européenne mais sans que soient mis en place les moyens de faire vivre celle-ci. Or cette monnaie unique impose de fait de multiples contraintes concernant les politiques budgétaires, la gestion des finances publiques...

Ainsi, au sein de la zone Euro, les États dont les situations sont très diverses voient leurs marges de manœuvre limitées dans de nombreux domaines avec des risques de sanctions. Qui plus est, les politiques sociales, fiscales... créent des distorsions qui remettent en cause le fonctionnement équitable du marché : délocalisations, exil fiscal... au profit très souvent des membres les plus aisés. Au total, la création de la monnaie unique a coupé l'Europe en une Union Européenne et une zone Euro tandis que parallèlement, les disparités de toute nature, économique, sociale, politique, démographique... freinent une plus grande intégration pourtant indispensable et, ceci, sans même aborder les questions de politique générale, de relations internationales, de défense... domaines dans lesquels l'Europe est absente en dépit de son poids économique.

Les institutions européennes actuellement en place ne permettent pas de corriger ces difficultés et empêchent les transferts de compétences vers un niveau supranational, ce à quoi s'opposent, de plus, certains États membres. La Commission n'a ni légitimité ni compétence pour se substituer aux gouvernements nationaux et se situe dans une logique principalement institutionnelle et juridique. Les fonctionnaires européens de Bruxelles sont perçus comme étant enfermés dans une démarche bureaucratique voire tatillonne. Le Parlement européen élu avec une faible participation des citoyens manque elle aussi de légitimité et ne dispose que de moyens réduits d'autant que de plus, il ne peut lever des impôts.

Il appartiendrait aux États eux-mêmes de procéder aux évolutions indispensables pour déléguer une partie de leurs propres compétences nationales. Or leur histoire, leur culture, leurs traditions,... au total, leur essence même, ne permettent pas d'envisager l'unanimité nécessaire rendue encore plus difficile par l'élargissement de l'Europe qui devient, aux yeux de certains, une tour de Babel. Il suffit par ailleurs de regarder les visions divergentes des trois principaux pays : France, Allemagne, Royaume-Uni pour s'en convaincre. En l'absence d'un projet commun crédible, les populations elles-mêmes ne poussent pas dans cette direction.

Depuis 1952, la construction européenne a progressé. Mais, comme dans toutes les courses de fond, ce ne sont ni les premières étapes ni les plus faciles qui assurent la victoire. Il faut être capable de franchir les obstacles et d'être présent à l'arrivée. Voulons-nous améliorer l'Europe ou y renoncer ? Telle était la question posée récemment par le Président de la Commission européenne. Éluder cette question et ne pas y répondre est une façon détournée d'y renoncer. Peut-être serait-ce au noyau dur des États fondateurs de donner cette réponse mais le veulent-ils ?

accompagnement

L'étude « accompagnement » progresse selon les directives du comité de pilotage, mixant les préoccupations des théoriciens (définition, analyse de cas, problématique) et des praticiens.

Nous pouvons déjà dire que l'accompagnement fonctionne convenablement, quoique plus ou moins largement, dans des domaines comme l'aide à l'enfance, le retour à l'emploi, le logement des défavorisés et le suivi de personnes soumises à contrôle judiciaire dans le cadre d'une mise en examen. Nous avons analysé quelles étaient les raisons de ces succès, c'est-à-dire les conditions à remplir et les risques à éviter.

Nous avons sélectionné deux domaines dans lesquels l'accompagnement est trop peu développé et où nous pourrions peut-être être une force de proposition : (1) comment introduire le bénévolat dans la mise en œuvre de la probation pénale si elle doit être étendue ? (2) le suivi, si possible actif, de l'extension de l'expérience d'accompagnement bénévole dans un lycée de banlieue.

Le groupe de travail a pour objectif la rédaction d'une note d'une dizaine de pages pour la fin de l'année avec discussion en comité de pilotage en janvier. D'ici-là nous devons avoir réfléchi à ce que nous pourrions faire ensuite en matière de diffusion et de communication

déjeuner-débat

Le 20 septembre, un déjeuner-débat a été organisé autour de Jean Claude Angoulvant, membre de Contrat-social, sur le sujet : « Quel chemin pour une réforme des retraites juste, soutenable et réaliste ? ». Ce déjeuner-débat partait du constat qu'aujourd'hui les retraites sont de moins en moins là pour assurer un risque : celui de se retrouver incapable de gagner sa vie en raison des effets de l'âge, en récompensant les travailleurs fidèles. Elles sont là pour financer une « troisième vie », quasi certaine et pour une large part sans perte d'incapacité, par des transferts collectifs massifs.

documents de travail

note de conjoncture

Économie mondiale : espoir et crainte

Les ministres des finances et banquiers centraux du G 20 réunis à Moscou en juillet dernier ont confirmé les signes d'embellie de l'économie mondiale. Mais cette embellie est qualifiée de trop faible, fragile, inégale et marquée par un chômage excessivement élevé, difficile à résorber, notamment dans de nombreux pays développés. Ainsi, la prévision de croissance mondiale pour 2013 a été revue plutôt en retrait — autour de 3,1 % — avec une légère progression — autour de 3,8 % — pour 2014.

Derrière un souhait affiché de partenariat, l'ouverture des négociations commerciales entre l'Europe et les USA illustre les conflits entre ces deux grandes zones économiques et au sein même des pays de l'Union Européenne. Ce sont les obstacles politiques, réglementaires, les normes... particulièrement efficaces, qui seront difficiles à lever dans de nombreux domaines : services financiers, culture, agriculture, marchés publics.

Au total, les prémisses d'une reprise apparaissent mais avec des risques nombreux sans parler des conflits comme ceux qui ébranlent le Moyen-Orient dont les conséquences pourraient être lourdes.

France : esquive

Les prévisions économiques du FMI font état d'une lente amélioration. Néanmoins, la vision d'ensemble reste peu satisfaisante d'ici 2017 : redressement lent du PIB, chômage élevé, résorption très progressive du déficit budgétaire, balance commerciale toujours déficitaire... Certes, quelques signes encourageants qui ne sont pas propres à la France sont apparus récemment mais il faudrait attendre la confirmation de cette tendance qui, en l'état, ne permettra pas d'envisager une amélioration de l'emploi sans mesures d'aides fortes.

De graves problèmes demeurent parmi lesquels on citera, à titre d'exemple : le niveau de la dépense publique à plus de 56 % du PIB ; la « générosité » de la politique sociale : plus de la moitié des dépenses publiques ; le commerce extérieur toujours déficitaire traduisant à la fois l'insuffisante compétitivité de l'économie française et le niveau des importations difficiles à réduire.

Pas de croissance sans réformes et pas seulement dans le domaine social avertissent les observateurs : FMI, OCDE...

Europe : absence

Les quelques indicateurs ponctuels montrant une amélioration de la situation dans la zone Euro au cours du deuxième trimestre 2013 ont donné lieu à de nombreuses déclarations optimistes confortées par une reprise de la croissance du PIB (+0,6 %) dans le Royaume-Uni. Tout cela est encourageant mais reste à confirmer tandis que de graves sources d'inquiétude subsistent telles que le taux de chômage qui reste élevé et est attendu en hausse avec les risques de tensions sociales qui en résultent, le niveau des dettes publiques qui continuent à augmenter, ce qui est source de fragilité en cas de hausse des taux.

Et pourtant l'Europe ne manque pas d'atouts mais aurait besoin d'une politique ferme et coordonnée conduite par des responsables disposant d'une véritable autorité. Un long chemin a été parcouru (il y a un an seulement, l'Union monétaire paraissait à certains menacée) mais un chemin encore plus long reste à parcourir. Il suppose un compromis et un dépassement des intérêts nationaux dans tous les domaines : économique, social, politique étrangère et de défense... difficile à obtenir à 18 membres et avec la gouvernance actuelle.

États-Unis : amélioration

L'économie américaine présente de réels signes d'amélioration. Au second trimestre, la croissance du PIB a dépassé 1,7 % en rythme annuel, chiffre supérieur aux anticipations alors que le début d'année avait été moins favorable (1,1 %) qu'estimé. Le taux de chômage a continué à baisser à 7,4 % de la population active, les créations d'emplois se poursuivent dans le secteur privé, le bâtiment se porte bien, les ventes de logements repartent fortement. Espérons que cette tendance se poursuive.

En effet, des zones d'ombre nuancent cet optimisme. Les emplois créés se situent dans les services peu qualifiés : hôtellerie, commerce de détail... Le conflit avec le Congrès persiste, il a débouché sur un « shut-down » dont l'issue est aujourd'hui inconnue, mais certainement avec l'accentuation des risques de coupes budgétaires à l'automne, sauf accord de dernière minute tandis que la fin programmée de l'assouplissement budgétaire

et la hausse des taux menacent la reprise.

Il faut aussi saluer la remarquable renaissance et l'adaptation de l'industrie américaine qui s'appuie sur deux atouts majeurs : la flexibilité du marché du travail et les faibles coûts de l'énergie grâce au gaz et au pétrole de schiste.

Pays non occidentaux : ralentissement

Comme nous l'indiquions précédemment, le ralentissement de la croissance économique dans les pays émergents ne contribue pas au redémarrage de l'économie mondiale. Tout d'abord et sous réserve de la fiabilité des statistiques, le développement des pays émergents reste soutenu et enviable par rapport à de nombreux pays développés.

Ce ralentissement est certes dû en partie à la faiblesse de la demande des pays développés, ce qui pèse sur les exportations mais, surtout et avant tout selon de nombreux experts, à des problèmes internes (infrastructures, inflation et hausse des prix...) qui accentuent les revendications politiques et sociales et les risques de troubles.

La Chine en est une illustration. Les prévisions sont optimistes ou pessimistes selon que l'accent est mis sur certains indicateurs ponctuels : il est difficile d'avoir une vision claire. Quant au Japon qui reste, rappelons-le, la troisième puissance économique mondiale, faut-il mettre l'accent sur quelques données particulières et changeantes au gré des mois ou sur des signes de progression du PIB ? Difficile de se faire une opinion fondée tout en reconnaissant le risque d'un endettement considérable (250 % du PIB) en cas d'échec de la relance. Les autres principaux pays émergents se heurtent eux aussi à leurs propres problèmes : en Inde, baisse de la roupie, inflation élevée, insuffisance des infrastructures, au Brésil, forte augmentation des prix accompagnée de taux d'intérêts très élevés,...

Il apparaît bien difficile aux observateurs d'avoir une idée claire et précise des situations très diverses des pays émergents ainsi que de leur devenir.

Marchés de capitaux et banques : optimisme et nervosité

Les marchés actions ont montré une orientation favorable mais non sans fluctuations. Depuis le 1^{er} Janvier, les marchés traduisent un optimisme imputable, en particulier, à des perspectives économiques meilleures, aux bons résultats de nombreux grands groupes internationaux... Mais tout ceci repose aussi sur l'abondance des liquidités dues aux politiques monétaires, ce qui explique la nervosité des marchés. Les marchés obligataires retracent bien cette tendance. Toutefois, on remarquera que la récente remontée des taux a été rapide, il est vrai dans des volumes réduits.

Quant aux banques, une compétition oppose les banques européennes aux banques américaines dans la course aux fonds propres. Un autre point de concurrence concerne la gestion d'actifs et plus particulièrement le domaine lucratif de la gestion privée : les banques d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest, surtout suisses, concentrent la collecte des fortunes privées. Dans la zone Euro, le projet d'Union Bancaire avance avec difficulté moins sur l'Autorité de supervision que sur le mécanisme de résolution des défaillances, domaine où les intérêts nationaux restent prépondérants face à l'administration européenne.

En cet automne 2013, le monde vit une période d'instabilité dans tous les domaines : politique, économique, social... aggravée par les situations conflictuelles notamment au Moyen-Orient.

Les [notes de conjonctures](#) sont en ligne sur notre site. La dernière livraison est réservée aux [membres](#) de Contrat-social.

extraits

Au cours du troisième trimestre 2013, les [extraits](#) des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux [membres](#) de Contrat-social (les deux chiffres entre crochets qui suivent les extraits sont ceux du chapitre de la base de données que l'on trouve sur notre site) :

juillet

Jean-Marc Daniel, *Zone euro : la sortie du tunnel ? Rapport Schuman 2013*, fondation Robert-Schuman, 2013. Notre ami et président Jean-Marc a rédigé un des articles qui composent le rapport 2013 de la fondation Robert-Schuman [24].

Laurent Clerc, « Le shadow banking en Europe », *Revue d'économie financière*, avril 2013. Ce n'est malheureusement qu'après que se soient manifestés les ravages de la crise financière de 2008 qu'on a découvert l'importance du shadow banking. Des masses énormes de crédits non déclarés ; des ratios fonds propres-crédits accordés minuscules ; des refinancements à court terme dont le renouvellement n'était nullement garanti. Les régulateurs bancaires, américains au premier chef, auront complètement failli [23].

institut Montaigne, *Choisir les bons leviers pour insérer les jeunes non qualifiés*, institut Montaigne, juin 2012. Voici des propositions pour améliorer le passage des jeunes de l'école à l'entreprise qui ne se fait pas bien chez nous [32].

Jean-François Drevet, « Chypre, les banquiers et l'Europe », *Futuribles*, juillet-août 2013. Voici des extraits d'un article récent sur Chypre. Dans son titre les banques sont citées, mais il n'en sera guère question : d'autres aspects moins évoqués par les médias sont traités. On pourra

noter, en particulier, le désir d'apaisement des Chypriotes turcs [24].

Bert Rürup, *L'Agenda 2010 (de Schröder) un modèle pour la France ?* université de Cergy-Pontoise, hiver 2012. Il y a une quinzaine d'années la situation économique de l'Allemagne n'était pas fameuse. Le chancelier Schröder a fait adopter une série de mesures qui ont permis à l'Allemagne de se redresser. Le SPD a perdu les élections et Angela Merkel a bénéficié des mesures prises. L'exemple allemand confirme celui de la Suède des années quatre-vingt-dix : les redressements sont possibles, mais il faut que les leaders soient énergiques, courageux et prêts à prendre des mesures impopulaires... quitte à être battus aux élections qui suivent [24].

août

David Landau, « Judaism and the Jews, Alive and well, special report », *The Economist*, juillet 2012. Ce long supplément de *The Economist* apporte nombre d'informations sur les communautés juives et sur l'État d'Israël [24].

Le Monde, « La part du nucléaire devrait baisser mécaniquement », *Le Monde*, août 2013. La promesse électorale de François Hollande de ramener à 50 % la part de la production d'électricité provenant du nucléaire avait pu paraître infondée. Elle n'était assortie d'aucune justification sérieuse ce qui lui donnait bien l'allure d'un compromis électoral passé avec les Verts. Il se trouve qu'en raison des substantielles difficultés rencontrées par l'EPR il existe de bonnes probabilités pour que nous nous dirigions vers ce 50 %. C'est en tout cas ce que prédit le président d'EdF [22].

[Monde arabe], « A climate of change », *The Economist*, 13 juillet 2013. L'article référencé constitue un long document (16 pages) rempli d'observations intéressantes mais sans fil conducteur ni synthèse. Il a été procédé à un relevé des observations les plus frappantes [24].

Nathan Harden, « La fin de l'université que nous connaissons », *Commentaire*, été 2013. L'article attire l'attention sur le rôle d'internet dans l'enseignement supérieur et dans la concurrence qui y règne, aux États-Unis en tout cas [21].

septembre

Alain de Vulpian, « Entretien », *Les cahiers de Sol France* n° 13. Texte rédigé par un membre de Contrat-social [21].

Jean-Marc Daniel, « L'impôt sur le capital mondial n'est pas la solution », *Le Monde*, 30 août 2013. Notre président a rédigé une critique du dernier livre de Thomas Piketty. Économiste de talent, Piketty est obsédé par un égalitarisme bien vivant dans notre pays mais qui peut décourager les talents de se manifester, freiner les développements et, par là, nuire aux moins favorisés [13].

Jean-Dominique Giuliani, président de la fondation Robert-Schuman, *Europe, vers le rebond ?* Rapport Schuman 2013, fondation Robert-Schuman, 2013. Dans la crise syrienne l'Europe aura été absente et divisée. Nouvel argument pour les eurosceptiques. Le président de la Fondation leur tient tête [24].

Pascal Bouchard, *Je hais les pédagogues. L'école pourra-elle éviter une nouvelle guerre de religion ?* éditions Fabert, 2013. Le livre de cet autre membre de Contrat-social, est important. Le sujet — notre système éducatif — est vital pour notre pays en général comme pour les banlieues de Paris ou de Marseille. Il est abordé par un professionnel qui a une longue expérience d'enseignant et qui, aujourd'hui est au contact de la plupart des responsables du système [42].

Pierre Martin, « Le déclin des partis de gouvernement en Europe » et **Jean-Claude Pacitto**, « De la nature du parti socialiste », deux articles parus dans la revue *Commentaire*, automne 2013. Certaines grandes querelles politiques semblent appartenir au passé. La gauche ne prône plus la révolution. Le PS a dû accepter l'Europe. La droite modérée n'a pas de projet mais cela est moins nouveau. Les partis eux-mêmes, devenus des machines produisant des carrières pour leurs membres, sont largement responsables de la désaffection dont ils souffrent en France comme dans l'ensemble de l'Europe. Tel est le sens général de ces deux articles de la revue *Commentaire* [43].

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français

fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.
3. Tous les deux mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne [visualisez pas correctement cette lettre](#).

Cliquez ici si vous souhaitez ne [plus recevoir cette lettre](#).

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.